



Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel

ACADEMIE :

SESSION 2011

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

EPREUVE E1 – FLEURISTERIE (épreuve ponctuelle)

U1.2. – ARRANGEMENT COMPLEXE – Coeff. : 5 - 1 heure 30

N° CANDIDAT :	Barème et Notation
CENTRE :	
Critères d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence du choix des végétaux optimale et adaptée des végétaux /5</li> <li>• Respect du sujet et de ses contraintes /30</li> <li>• Mises en œuvre de différentes techniques de travail /30</li> <li>• Créativité, originalité et esthétique du travail floral /20</li> <li>• Exploitation de sujet /5</li> <li>• Mise en valeur des végétaux /10</li> </ul>	
TOTAL	/100
Observations :	NOTE (*)  /20
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	

(\* ) la note proposée est la résultante d'un consensus entre les co-évaluateurs